

LE TOURISME DANS LES CAPITALES ET LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE.

Depuis plusieurs saisons déjà, l'offre de week-end et de courts séjours urbains dans les brochures de voyages a sensiblement augmenté.

Afin de réaliser un document d'information destiné aux vendeurs de son réseau, le voyageur qui vous emploie vous charge de rédiger un rapport sur le tourisme dans **les capitales** et dans **les grandes agglomérations de plus d'un million d'habitants de l'Union européenne.**

Ce rapport devra :

- préciser les raisons qui favorisent l'expansion du tourisme dans ces grandes villes européennes,
- présenter les principaux aspects de ce tourisme urbain en s'appuyant sur des exemples de sites et de quartiers,
- montrer les efforts entrepris pour développer et renforcer l'attrait de ces villes.

Le croquis obligatoire accompagné d'une légende structurée proposera une typologie des métropoles de l'Union européenne en fonction de leur attractivité, de leur offre touristique et montrera leur inégale accessibilité en matière de transports.

Aide à la décision, le rapport est un document de caractère professionnel qui obéit à un formalisme spécifique. Le rapport doit être structuré en parties et sous-parties accompagnées de titres et de sous-titres individualisés. Le style est direct, sans emphase, le vocabulaire est précis, voire scientifique. Votre rapport comportera un sommaire en en-tête.